

> SERGE LEPELTIER

Interview de Serge Lepeltier,
Président de l'association EdEn,
Ancien ministre de l'Environnement

Projet de label « énergie-carbone » : les acteurs de la filière veulent être écoutés

→ Des associations de consommateurs, des syndicats, des industriels, des maîtres d'œuvre... sont regroupés au sein de l'association Equilibres des Energies - EdEn - dont l'objet est de proposer des solutions innovantes pour lutter contre les émissions de CO₂. EdEn se mobilise actuellement sur différents sujets, dont le projet de label «énergie-carbone» qui, présenté début septembre, doit anticiper la réglementation environnementale programmée pour 2018.

Serge Lepeltier, vous êtes président de l'association EdEn, vous avez été ministre de l'écologie et du développement durable, parlementaire et maire de Bourges ; à ces différents titres, vous connaissez bien les enjeux liés à l'énergie. Quel est le positionnement de l'association EdEn comme acteur institutionnel sur le domaine de l'énergie ?

Le champ d'action et d'expertise de l'association Équilibre des Énergies - EdEn - ne recouvre pas uniquement l'énergie puisqu'il s'étend à la construction et à la mobilité électrique. Trois domaines interpénétrés/imbriqués et dépendants les uns des autres.

Concrètement, Équilibre des Énergies est une association environnementale, une plateforme transversale à la frontière entre un think-tank et une organisation professionnelle. Elle regroupe des membres aussi divers que des associations de consommateurs, des syndicats, des industriels, des maîtres d'œuvre...

Ses membres abordent les questions de Transition Énergétique et de Révolution Numérique de façon transversale avec l'objectif de faire converger les positions

et intérêts de l'ensemble des acteurs économiques.

En agrégeant des professionnels concurrents et/ou complémentaires, EdEn constitue un outil de réflexion unique en Europe, dont les membres ont la ferme volonté de proposer des solutions innovantes pour lutter contre les émissions de CO₂.

C'est cet ensemble qui m'a poussé à accepter la Présidence d'EdEn : les travaux de son Comité Scientifique présidé par Jean Bergougnoux, apportent un complément essentiel à mon expérience politique. Nous sommes ainsi en mesure de proposer des solutions concrètes, respectant l'intérêt général et conformes aux choix et engagements de la France en matière de réduction des émissions de CO₂.

L'un des postulats ou l'une des idées fortes d'EdEn est de dire que la transition énergétique est un atout pour l'industrie et l'économie et non une contrainte génératrice de coûts. Comment illustrer ce point, avec quels exemples ?

Depuis des décennies, les efforts faits pour se libérer de la

dépendance vis-à-vis des énergies fossiles se sont avérés être des facteurs de progrès économique et social. Regardez le cas des voitures automobiles et des avions : ces équipements consomment beaucoup moins que ceux qui étaient fabriqués il y a 50 ans ce qui ne les empêche pas d'être plus confortables et plus silencieux. Et ce n'est pas fini : l'arrivée massive du véhicule électrique sera une nouvelle étape majeure de la transition et vous voyez qu'à ce jour nos industries ont fait mieux que résister à cette évolution.

Dans le domaine de l'habitat, c'est pareil : nos maisons sont plus confortables, plus agréables à vivre et beaucoup moins dispendieuses en énergie que celles que l'on construisait dans les années 60/70. Les pompes à chaleur assurent un confort au moins équivalent à tous les modes de chauffage que l'on a connu dans le passé. De nouveaux métiers ont été créés, des emplois ont été préservés et le pouvoir d'achat des ménages a été sauvegardé.

La réglementation et la fiscalité doivent encourager ces évolutions mais sans vouloir aller trop vite et trop loin et en restant neutres

technologiquement. La RT 2012 est un mauvais exemple de ce point de vue. Alors qu'il est reconnu qu'un logement chauffé à l'électricité consomme, en énergie finale, moins de la moitié d'un logement chauffé au gaz et émet en gros le quart de ses émissions en CO₂, la réglementation fait peser sur les logements chauffés à l'électricité des surcoûts injustifiés. Ceci bride le développement de l'électricité qui est pourtant le vecteur le plus facile à mettre en œuvre pour réussir la transition vers les énergies non carbonées.

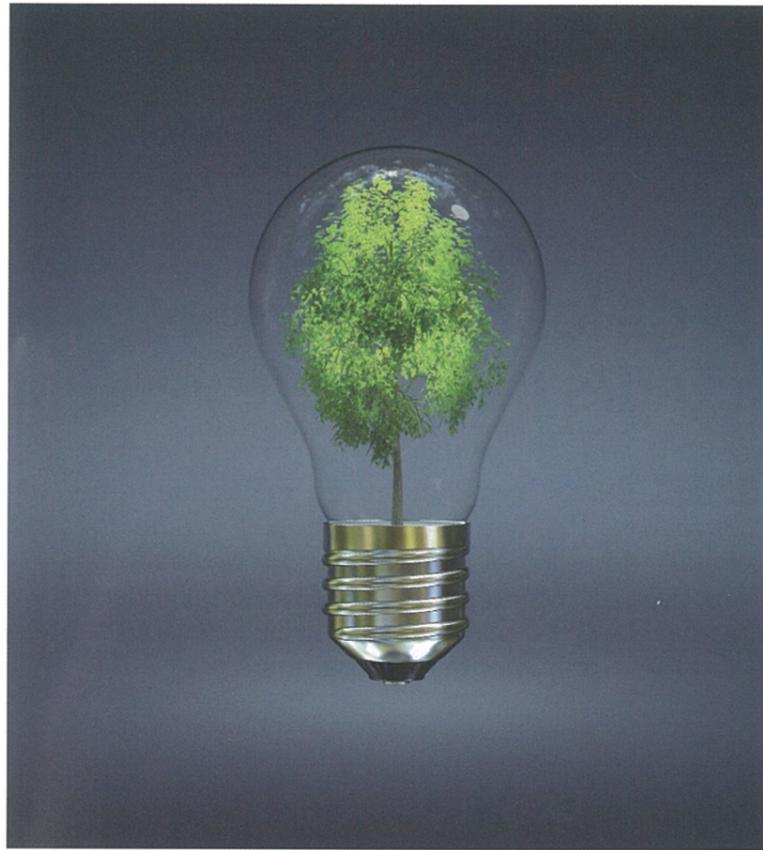
Là où certains analystes estiment que le poids important du nucléaire freine la transition énergétique et les évolutions du mix énergétique français, qu'en pensez-vous ?

La question du choix du mix énergétique est importante. Elle est conditionnée aux objectifs et engagements de la France en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Ainsi, si l'objectif est de réduire les émissions de gaz à effet de serre, le mix énergétique doit impérativement rester le plus décarboné possible. La priorité doit être donnée à l'élimination des énergies fossiles pour les usages thermiques (chauffage), comme pour la production d'électricité.

C'est un impératif environnemental (réduction de l'empreinte carbone) et stratégique (renforcement de l'indépendance énergétique de la France).

Concernant le devenir de la filière nucléaire, il relève d'un choix stratégique que le Gouvernement doit prendre en concertation avec les partenaires industriels (EDF, Areva, etc.) : soit décider de maintenir une production nucléaire et engager le pays dans un nouveau cycle d'investissement; soit s'orienter vers une baisse de la part nucléaire dans le mix énergétique, auquel cas il faut impérativement que la production nucléaire soit remplacée par une production ENR, qui n'entraîne pas d'émission de CO₂ supplémentaire.



Dans les deux cas il ne s'agit pas de se tirer une balle dans le pied en sacrifiant ce qui reste aujourd'hui encore un atout pour la France, une énergie décarbonée et bon marché. Ainsi, il serait dommageable et dogmatique de procéder à un arrêt brutal du nucléaire en France, comme l'a fait notre voisin allemand.

Comment analyser la fiscalité applicable, est-elle adaptée ?

La fiscalité renvoie au financement d'une énergie ou d'une technologie par rapport à une autre. Longtemps, le secteur photovoltaïque a connu des conditions très avantageuses de la part de l'État (obligation de rachat, prix de vente élevé, financements, etc.). Le résultat a été un développement rapide et anarchique de la filière puis, un effondrement de celle-ci lorsque les aides ont été révisées à la baisse.

Le levier fiscal est un outil efficace pour promouvoir le développement des ENR. Il faut toutefois

l'actionner avec prudence car il doit rester une aide et non devenir un facteur de distorsion de concurrence.

Aujourd'hui en France l'offre de technologies et de savoir-faire est-elle suffisante, pour amorcer la transition énergétique, notamment en termes de d'efficacité du bâti ?

L'offre de technologies, la disponibilité des matériels et des compétences n'est pas un goulet d'étranglement, bien au contraire. J'ai mentionné précédemment les voitures, les avions, les pompes à chaleur... J'aurais pu aussi mentionner l'éclairage qui, avec la généralisation des LED, connaît une véritable révolution. Pensez que les LED ont un rendement de 25% – plus de 10 fois supérieur à celui des lampes à incandescence – et sont en passe d'assurer de nouvelles fonctions, dans le domaine des communications numériques notamment. D'une durée de vie de 20 ans ou plus, elles deviennent une partie intégrante du bâti.



Les appareils de chauffage, notamment électriques, savent conjuguer transition énergétique et révolution numérique, avec des radiateurs « intelligents », « communicants » et « connectés ». Les radiateurs récoltent et analysent un grand nombre de données, dialoguent entre eux et auto-optimisent leurs fonctionnements... Ce sont désormais de véritables intelligences embarquées qui permettent des économies d'énergie et l'amélioration du confort pour l'utilisateur.

Les technologies de construction ont considérablement évolué, les isolants et les double ou triple vitrages sont devenus moins chers et plus performants. Les techniques de capture et de transformation de l'énergie solaire sont disponibles et vous savez, par exemple, que le coût des panneaux solaires photovoltaïques a été divisé par 50 entre 1975 et 2015. Et cette évolution n'est pas finie : dans le bâtiment, les vitres offrent des avenues de progrès particulièrement attractives avec lesquelles on pourra jouer pour assurer la collecte de l'énergie, la protection de l'intimité, la décoration intérieure, l'équipement audiovisuel...

Évidemment il ne faut pas vouloir brûler les étapes. On peut ainsi être perplexe sur le coût que va faire peser sur le consommateur d'électricité la filière éolienne ma-

rine au large de nos côtes qui sont moins propices que celles des pays de la Mer du Nord.

Et puis, il y a aussi le grand défi du stockage de l'électricité qui est le challenge le plus important de la transition énergétique. Stocker l'électricité à bas coût est indispensable pour le développement de la mobilité électrique et l'insertion sur le réseau des énergies renouvelables intermittentes.

Nous progressons à grand pas : la nouvelle génération de véhicules électriques aura d'ici trois ans une autonomie de 400 km et l'on voit se développer des packs de batteries pour l'habitat ou pour la stabilisation des réseaux. Du chemin reste à parcourir mais une évolution du type « écrans plats » ou « photovoltaïque » me semble tout à fait possible.

Toutes ces technologies, il faudra les gérer sans venir compliquer la vie des usagers. Mais là, on peut être confiant quand on voit les possibilités offertes par les technologies du numérique. C'est plutôt sur le plan institutionnel que les choses risquent de prendre un peu plus de temps : de nouveaux acteurs vont apparaître, les rapports entre clients et fournisseurs vont évoluer, des techniques héritées du « yield management » vont s'imposer... Linky n'est que la partie émergée de l'iceberg.

Au cours des mois à venir, quelles seront les priorités d'Eden ?

Deux actualités, l'une publique, les élections présidentielles, l'autre plus confidentielle, l'adoption d'un label énergie-carbone, seront au centre des actions de l'association Équilibre des Énergies.

Comme de nombreux Français nous suivons activement les débats autour de l'élection présidentielle et sommes attentifs aux engagements permettant une réduction des émissions de gaz à effet de serre. Je crains particulièrement que la question de l'écologie soit le parent pauvre de ces élections.

Ce serait d'autant plus dommageable que l'état du changement climatique impose de prendre des mesures immédiates.

Notre second sujet d'actualité est moins connu du grand public, plus technique, mais non moins important car il impacte l'ensemble des filières de l'énergie, de la construction et de la mobilité. Il s'agit du projet de label « énergie-carbone », qui vise à labelliser les bâtiments à énergie positive.

Présenté début septembre, il doit anticiper la future réglementation environnementale programmée pour 2018. Le projet de référentiel, présenté par les Ministères de l'Écologie et du Logement, se veut être la conclusion de plusieurs mois de concertation avec les acteurs de la filière. Concertations auxquelles Équilibre des Énergies et plusieurs de ses membres ont participé.

Malgré cela, la version présentée par le Gouvernement début septembre ne tient aucun compte des modifications et ajouts présentés par les acteurs de la filière.

Pire, en l'état, le texte est en contradiction avec les objectifs de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte et donc avec les objectifs de la France en matière de lutte contre le réchauffement climatique. ■